

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2066

présenté par
Mme Battistel

ARTICLE 23

À la première phrase de l'alinéa 32, après le mot :

« contrôles »,

insérer le mot :

« périodiques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.